



ASSEMBLEE GENERALE DU 9 MARS 2023

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport de la présidente sur l'exercice 2021-2022
4. Rapport de la caissière
5. Rapport des vérificatrices des comptes
6. Approbation des comptes
7. Admissions et démissions
8. Programme pour l'année 2023
9. Remerciements
10. Divers

L'assemblée est ouverte à 19h30 par Sophie Genoud qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle excuse Madame Lara Ruiz.

1. Contrôle des présences

Sont présents :

Parent : Mme Camille Weijers

Les vérificatrices des comptes sont : Mesdames Marie-Claire Monnard et Céline Morin

Le Comité de la Senec : Sophie Genoud, Christel Prélaz, Céline Bastino, Debora Fischetti, Sébastien Piller et Mathieu Hayoz.

Excusée : Madame Lara Ruiz

La commune de Bossonnens n'a pas été convoquée pour cette assemblée.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Christel lit le procès-verbal de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport de la présidente sur l'exercice 2021-2022

Des activités presque normales auraient dû reprendre durant cette année scolaire 2021 – 2022. Malheureusement, la valse des restrictions liées à la pandémie a recommencé et la Senec a malheureusement dû à nouveau annuler de nombreuses manifestations.

L'automne avait pourtant particulièrement bien commencé grâce à l'Oktoberfest, qui a remplacé le repas de soutien initialement prévu en septembre. La fête, organisée sur le terrain de sport de l'école, a attiré et ravi de nombreux visiteurs, enfants et adultes. Les nouvelles mesures sanitaires ont suivi et nous ont à nouveau contraints d'annuler le Village de Noël, le match aux cartes et la fête de Saint Nicolas.

Les cacahuètes, bonbons et chocolats dans les sachets ont malgré tout été distribués aux enfants. Le camp de ski n'a pas pu être maintenu, mais grâce à la motivation des enseignants, des journées à ski à Charmey ont été mise sur place pour le plus grand bonheur des élèves de 5 à 8H. La commune a entièrement financé ces journées.

A défaut du Village de Noël, la Senec n'a pas baissé les bras et a organisé un Village gourmand dans la salle de gym. De nombreux artisans ont répondu présents, les enfants avaient de quoi passer un bon moment en bricolant et le bar a permis de prolonger la fête jusque tard dans la nuit.

La Senec a également tenu la buvette lors du Repair Café organisé à la déchetterie en juin, avant la traditionnelle fête de fin d'école, qui a enfin pu être organisée dans des conditions normales, sans restriction sanitaires. Après leur goûter préparé par le Conseil des parents et les chants, les enfants ont sauté sur les châteaux gonflables, virevolté dans les airs grâce au trampoline, travaillé leurs méninges avec la chasse au trésor et rigolé grâce aux jeux organisés par des mamans motivées.

3 Food trucks présents s'occupaient du ravitaillement alimentaire et la Senec se chargeait de la réhydratation des petits et des plus grands qui, vu l'heure de fermeture, avaient beaucoup d'histoires à se raconter.

C'est au printemps 2022 que la Senec a acquis une vieille roulotte, un ancien tire-pipe, avec pour objectif de la transformer en bar mobile. En effet, les nombreuses manifestations nécessitent une infrastructure toujours plus importante, ainsi que du temps pour monter, démonter, transporter, charger et négocier le matériel. C'est ainsi qu'après beaucoup de week end passés à poncer, peindre, scier, couper, visser et dévisser le 1615 a pu être inauguré lors de la fête de fin d'année. Un grand merci tout particulier aux membres du Comité qui se sont investis durant de longues journées de travail acharné !

A ce propos, le bar mobile 1615 va très prochainement être immatriculé et il sera possible de le louer pour une manifestation, un anniversaire, une fête d'entreprise ou autre. Les membres du comité se tiennent à disposition pour des informations complémentaires.

4. Rapport de la caissière

L'exercice 2021-2022 a été clôturé le 31 août 2022 avec, malgré la situation toujours particulière, un bénéfice de Fr. 3'890.72

Le total des avoirs au 31.08.2022 est de Frs. 38'088.70 dont Frs. 35'221.35 à la banque cantonale. La valeur d'acquisition du 1615 a été activée et fait dorénavant partie du bilan.

Les résultats des manifestations organisées par la Senec :

- Oktoberfest Fr. 2'941.10
- Loto ANNULE
- Fête de fin d'école Fr. 3'758.27
- St-Nicolas Frs. - 783.30 (distribution des sachets seulement)
- Match aux cartes ANNULE

- Village Gourmand Fr. 3'587.02
- Repair café Fr. 708.10 (seulement les encaissements)
- Fête de fin d'école Fr. 3'758.27

L'annulation des manifestations de Noël a coûté Fr. 861.15 et les dons cette année représentent Fr. 1'570.00.

Les événements financés par la Senec :

- **Camp de ski ANNULE**
C'est la commune qui a pris en charge les coûts des journées à ski
- **Camp vert ANNULE**
Des journées en forêt, à la ferme et à l'école ont été organisées par les maîtresses. La commune a pris en charge les frais.
- **Souper de remerciements des camps ANNULE**
- **Sorties piscine** Frs. 568.00 (des factures n'avaient pas encore été transmises)
La Senec prend en charge les transports pour la piscine
- **Sorties patinoire** Frs. 2'303.30
La Senec prend en charge la moitié des transports et les thés
- **Courses d'école** Frs. 1'540.00
La Senec verse Fr. 10.00 par élève pour la course d'école
- **Sorties culturelles** et exceptionnelles Frs. 62.95
Pas de GEPS en 2021

Les frais de fonctionnement de la Senec : Frs. 681.32 qui concernent les assurances, l'abonnement pour le site internet et les frais bancaires.

En résumé, les charges s'élèvent à un total de Frs. 22'404.69 et les recettes totales des manifestations et dons est de Frs. 26'295.41

5. Rapport des vérificatrices des comptes

Les comptes ont été vérifiés le 8 février 2023 par Mmes Céline Morin et Marie-Claire Monnard, selon l'attestation lue par Céline. Les comptes sont reconnus exacts. L'attestation sera jointe au PV et les vérificatrices sont remerciées par la présidente.

6. Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7. Admissions et démissions

Admission : à venir cet été

Démissions : Madame Fatima Dorthe, en décembre 2022 et Mesdames Sophie Genoud et Christel Prélaz, en été 2023. Elles sont toutes remerciées chaleureusement pour leur dévouement pour la Senec.

Céline Bastino sera la nouvelle présidente de la Senec. Elle est applaudie et remerciée chaleureusement pour son engagement.

Afin de compléter le comité, un appel aux nouveaux membres a été lancé dans l'article sur la Senec du Bosson'info ainsi qu'aux parents des élèves par les cahiers ou dossiers de communication.

8. Programme pour l'année 2023

Souper de soutien du foot 05.02.2023
Camp de ski 13 au 17.02.2023
Match aux cartes 03.03.2023
Assemblée générale 09.03.2023
Présentation futurs 1H 14.03.2023
Afterwork 05.05.2023
Repair café 03.06.2023
Souper de remerciement 22.06.2023
Camp vert 5 au 7 juin 2023
Fête de fin d'école 07.07.2023
Repas de soutien de la SENEK 30.09.2023
Halloween date exacte à confirmer
St-Nicolas 06.12.2023
Village de Noël 9 et 10 décembre 2023

9. Remerciements

Au nom du comité Sophie remercie la Commune, les commerçants, les entreprises et toutes les personnes qui œuvrent avant, pendant et après les manifestations :

Mme la Syndique et Madame et Messieurs les Conseillers communaux
Les bénévoles qui font un travail extraordinaire
Pierre-Alain Richoz, concierge de l'école
Les vérificatrices des comptes
Tous nos généreux sponsors

Merci aux maîtres, maîtresses et leur directrice pour leur dévouement et pour toutes les animations effectuées avec les enfants lors de nos Fêtes.

Toujours au nom du Comité, Sophie remercie encore toutes les personnes qui se dévouent pour le bon fonctionnement de nos manifestations et tous les parents.

Et pour finir, Sophie adresse un immense merci à tous les membres du comité qui font un travail remarquable.

11. Divers

Sébastien remercie Sophie au nom du comité pour son dévouement durant ses nombreuses années au sein du comité et en tant que présidente. Christel est également remerciée pour son engagement.

La parole n'étant plus demandée, Sophie remercie les personnes présentes et clôt l'assemblée à 19h50. Un apéro est offert.